

Indiens, sous la direction d'agents locaux des Indiens et d'instructeurs agricoles, est achetée par le ministère et demeure la propriété du gouvernement. L'activité forestière est encouragée dans les réserves où le bois est à maturité et les Indiens reçoivent de l'aide dans la préparation du bois de construction. La Division des affaires indiennes exploite 12 scieries au Canada, qu'elle possède en entier ou à titre d'associé avec certains groupes d'Indiens et auxquelles viennent s'ajouter les nombreuses scieries portatives possédées par les Indiens eux-mêmes. En 1948-1949, le crédit pour le bien-être des Indiens comprend une somme de \$802,315 destinée à aider ces derniers dans un programme de construction de maisons modernes et autres constructions connexes.

Au cours de 1948-1949, une aide spéciale au montant de \$241,590 a été accordée aux Indiens indigents de 70 ans et plus. Les paiements ont commencé en septembre 1948.

**Artisanat et arts domestiques.**—En 1938, une petite section du Service de bien-être et de formation des Indiens est établie en vue d'encourager l'artisanat et les arts ménagers. Des prêts à même une caisse renouvelable sont mis à la disposition de groupes d'Indiens désirant produire et vendre des articles fabriqués dans les réserves; on les aide aussi à obtenir les matières premières requises.

Afin de créer un stock de divers articles et d'aider à établir des normes de qualité, tous les articles fabriqués dans les réserves organisées sont envoyés à un entrepôt central à Ottawa. Ces articles sont inspectés par des artisans indiens d'expérience dans les réserves et de nouveau examinés avec soin par le surintendant de l'artisanat du ministère quand ils arrivent à l'entrepôt. Outre la vannerie et la production d'articles d'écorce et de bois de divers genres, divers autres travaux sont enseignés dans les écoles et les réserves, comme le travail des métaux, le tissage, etc. Pendant la guerre, il a fallu discontinuer certains de ces travaux en raison de la rareté des métaux, des filés fins et autres matières et les artisans indiens expérimentés ont été employés dans les ateliers d'artisanat.

**Services médicaux des Indiens.**—Le souci de la santé des aborigènes du Canada remonte à la venue des premiers explorateurs européens et n'a pas cessé d'exister à divers degrés d'intensité jusqu'à nos jours. Les malades furent amenés à Jacques Cartier pour qu'il les bénisse; les médecins qui accompagnaient les troupes britanniques avaient l'ordre de prodiguer tous les soins possibles aux Indiens et, en 1820, les médecins des Affaires indiennes consacraient toute leur attention à la santé des Indiens.

Les services d'hygiène du gouvernement destinés aux Indiens se sont graduellement étendus au point où, aujourd'hui, il y a 20 hôpitaux administrés par le gouvernement fédéral, de même qu'un certain nombre d'hôpitaux de missions et de postes d'infirmières qui s'occupent presque totalement des Indiens. Les grandes réserves sont dotées d'un médecin de l'État en service continu; les petites bandes jouissent d'un service médical discontinu ou, dans certains cas, le médecin local est rémunéré pour les services qu'il rend aux Indiens. Les soins d'infirmierie sont donnés par des infirmières, des sages-femmes itinérantes ou des pharmaciens.

L'expansion actuelle des services d'hygiène pour les Indiens a eu ses débuts en 1928 alors qu'une Division médicale distante a été instituée dans le ministère des Affaires indiennes. En 1945, les services de santé des Indiens ont été transférés au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et sont maintenant dirigés